



**Fédération Luxembourgeoise des Activités et Sports Sub-Aquatiques a.s.b.l.
Comité Technique**

Affiliée à la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (C.M.A.S.)
Membre du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (C.O.S.L.)
3, Route d'Arlon L-8009 Strassen www.flassa.lu IBAN LU48 1111 0458 9413 0000

**Règlement fédéral d'agrégation FLASSA:
Moniteur en montage latéral
(« sidemount ») FLASSA / CMAS**

Pour obtenir l'agrégation fédérale le demandeur remplira les conditions suivantes :

1. Faire une demande d'agrégation écrite à la FLASSA.
2. Etre licencié de la FLASSA.
3. Produire une copie du diplôme de plongeur en montage latéral FLASSA, CMAS ou équivalent
4. Etre moniteur FLASSA M1 agréé
5. Démontrer avec succès la capacité d'enseigner au moins un cours de plongeur en montage latéral « sidemount » à un groupe d'étudiants réels sous la supervision d'un formateur de moniteurs délégué par la fédération.

Le Comité Technique décidera en dernier lieu de l'agrégation.

Révisions :

Date	Page	Par	Sujet
07.10.15		Commission technique	Version 1 approuvée lors de la réunion du CT du 07.10.2015

